



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 août 2005
Français
Original: anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant adjoint de la Fédération de Russie au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies une note verbale, datée du 25 janvier 2005, indiquant que Nikolay V. Chulkov a été nommé représentant adjoint de la Fédération de Russie au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

